

Compte rendu de la séance publique du mardi 5 mars 2024 à 14 h 30

Conférence de Claude MARTIN

« Pourquoi est-il si difficile de s'entendre avec l'Allemagne ? »

Excusés : C. BANGE, C. DUMAS, J. FAYETTE, J.-M. LAFONT, PH. LEBRETON, F. RENAUD, J.-F. REYNAUD.

Le président Jacques CHEVALLIER ouvre la séance à 14 h 30.

Il a le regret d'annoncer le décès à 100 ans le 21 février du professeur Roger GUILLEMIN, prix Nobel de médecine 1977, auquel notre consœur Geneviève SASSOLAS avait consacré une communication le 16 janvier 2024.

Il rappelle la conférence qui sera donnée ce jour à 18 heures par le Pr NORDLINGER, membre de l'académie de médecine, à la faculté de médecine Rockefeller, sur le sujet « l'intelligence artificielle en santé ».

Nathalie FOURNIER, secrétaire générale de la classe des Lettres, donne lecture du compte-rendu de la séance du mardi 6 février (communication de Denis REYNAUD et Peter WEINMANN).

Le président accueille avec un grand plaisir le conférencier du jour, Monsieur Claude MARTIN. Diplômé de l'IEP de Paris, de l'INALCO et de l'ENA, Claude Martin a fait une très brillante carrière diplomatique entre Asie et Europe. Il a été notamment ambassadeur de France à Pékin (1990-1993) et à Berlin (1999-2007) et a exercé de nombreuses fonctions de conseil et de direction au quai d'Orsay pour les affaires asiatiques et européennes ; il a élevé à la dignité d'ambassadeur de France en 2006. Il est l'auteur de deux ouvrages remarquables, *La diplomatie n'est pas un dîner de gala. Mémoires d'un ambassadeur*, paru en 2018 et distingué par le prix Saint-Simon et *Quand je pense à l'Allemagne la nuit. Mémoires d'un ambassadeur*, paru en 2023.

Conférence de Claude MARTIN.

C'est un grand plaisir et un grand honneur de parler devant votre compagnie, assure Claude MARTIN, qui remercie la présidente 2023 et le président 2024 de leur invitation.

Il a donné à sa conférence un titre un peu provocant mais qui invite à prendre conscience des différences anciennes, profondes et persistantes entre nos deux États, et qui expliquent certainement l'histoire complexe de nos relations.

(i) La première différence tient à la structure de nos deux États : état centralisé en France et état fédéral en Allemagne ; toutes les politiques communes se sont heurtées à cette différence, largement sous-estimée et qui reste entièrement présente.

(ii) La deuxième différence tient à notre position vis-à-vis de la situation internationale. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la France libérée se veut indépendante pour sa sécurité, alors que la renaissance allemande se fait par la bénédiction américaine ; dans l'après-guerre, l'axe Washington-Bonn est prioritaire pour l'Allemagne, tandis que l'Allemagne de l'Est est sous l'emprise de Moscou. Cette deuxième différence explique les difficultés à construire une politique de défense commune.

(iii) La troisième différence est d'ordre économique : si la France se reconstruit par des grands plans dirigés par l'État, l'Allemagne a une politique économique libérale ; on a donc deux pays tout à fait opposés, un pays pour lequel la solution est réglementaire et étatique, et un pays libéral.

Malgré ces différences et malgré les crises, le partenariat franco-allemand a permis et structuré la construction européenne, grâce à des hommes capables de surmonter les difficultés. « Le facteur humain est essentiel », affirme Claude MARTIN, qui fait l'histoire de ces couples politiques, certains en phase, d'autres plus discordants ou indifférents. Le premier couple, fondateur de la réconciliation franco-allemande et du projet européen, c'est de Gaulle – Adenauer ; le couple Pompidou – W. Brandt n'a pas fonctionné du tout ; Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, tous deux anciens ministres des finances, s'appréciaient et leur couple a bénéficié de circonstances favorables (la dévaluation du dollar par Nixon). A priori mal assortis, le socialiste François Mitterrand et le conservateur CDU Helmut Kohl ont réussi à s'entendre pour faire fonctionner le partenariat franco-allemand, mais avec des actions plus symboliques (Verdun, Arte) que vraiment déterminantes sur les grands sujets ; par la suite, les couples de dirigeants ont peu ou mal fonctionné (Hollande - Merkel puis Macron - Merkel et Macron - Scholtz).

Les questions récurrentes qui unissent et celles qui divisent sont pour l'essentiel :

(i) les partenariats internationaux, avec la tension entre un tropisme britannique (Georges Pompidou, anglophile se méfie de l'Allemagne) et surtout outre-atlantiste (Helmut Kohl, Nicolas Sarkozy) et un tropisme vers l'Union Soviétique puis la Russie (Kohl a au départ de très bonnes relations avec Gorbatchev). La chute du mur en 1989, que personne n'avait prévue, est un événement déterminant et la réunification de l'Allemagne conduit Helmut Kohl à s'appuyer exclusivement sur les États-Unis, et la France à se tourner vers la Grande-Bretagne, pour contrebalancer les liens entre l'Allemagne et Washington, tout ceci au détriment du couple franco-allemand. Ces tropismes divergents persistent toujours. Ainsi les anciens pays de l'Est, entrés dans l'Union européenne, trouvent l'Europe vieillotte et pas assez libérale et considèrent que seul l'OTAN peut les protéger contre la Russie ; le révélateur de ce clivage a été la crise de l'invasion de l'Irak en 2003 : au sommet de Breslau, Chirac et Schroeder sont attaqués par leur partenaire polonais sur la question du soutien aux USA. La question russe est aussi une constante dans l'Union Européenne : le souci d'associer la Russie à l'Europe par des traités de coopération et de ne pas reconstruire une nouvelle frontière après 1989 s'oppose à la méfiance des anciens pays de l'Est.

(ii) les relations économiques doivent compter avec la bonne santé économique de l'Allemagne, ses réticences face à la notion de « politique industrielle », et ses réserves devant la réticence de la France à rétablir ses comptes et engager des réformes.

L'histoire des relations franco-allemandes c'est aussi celle des traités européens, dont Claude MARTIN fait une lecture critique très aiguisée ; du traité de Rome (1957), d'une grande limpidité et d'un grand courage, au traité du 22 janvier 1963, avec ses volets défense, économie et culture et l'instrument magnifique de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, jusqu'au traité de Maastricht (1992), porté par Mitterrand et Kohl et sur lequel Claude MARTIN porte un jugement très sévère, et au traité constitutionnel européen de 2004, qu'il juge illisible et mauvais, parce qu'il ne permet pas, du fait de la surreprésentation des « petits » États de donner à l'Europe une véritable capacité de décision.

Faisant le point sur la situation actuelle, Claude MARTIN constate que les difficultés sont toujours là et encore plus grandes, que les hommes sont moins à la hauteur et que les résultats sont terriblement décevants et inquiétants. Après l'élargissement à 28 pays (27 depuis le Brexit), on a une Europe clivée (« deux Europes » dit-il) et qui est dans l'incapacité de prendre des décisions. Ceci a tourné de fait à l'avantage de l'Allemagne, du fait de son leadership économique, du moins sous l'ère Merkel, le chancelier Scholtz étant affaibli par l'instabilité de sa coalition.

Aujourd'hui, la relation franco-allemande ne fonctionne plus, constate Claude MARTIN ; il y a donc lieu d'être un peu pessimiste, conclut-il avec regret.

Le président Jacques CHEVALLIER remercie chaleureusement Monsieur Claude MARTIN pour sa passionnante conférence, faite par un acteur au plus près des affaires européennes et qui apporte sur l'histoire des relations France-Allemagne des éclairages nouveaux qui expliquent beaucoup de choses. L'assistance applaudit vivement le conférencier.

Discussion académique.

Il ne reste que peu de temps pour les questions.

Le professeur VITAL DURAND rappelle que, contrairement à la France, l'Allemagne n'a pas de siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU, ce qui lui est un grand motif d'insatisfaction. Pourquoi ne peut-on pas accepter un siège tournant ?

Claude MARTIN confirme que c'est une question essentielle, mais à laquelle on peut difficilement trouver une solution, l'Allemagne n'étant pas le seul pays à demander un siège permanent. Quant à envisager un siège européen, cela nécessiterait que le représentant de l'Europe puisse défendre une position commune, ce qui est à peu près impossible à 27 pays. Actuellement l'Europe ne peut faire que deux choses, juger moralement ou sanctionner, mais mener une politique étrangère, ce n'est pas cela, cela nécessite de la concertation et du secret ; ce ne peut être une diplomatie de la place publique.

Jean AGNÈS est conscient des difficultés que connaît l'Europe, et qui peuvent être source d'insatisfaction, mais il rappelle que le premier but de l'Europe était de garantir la paix, ce qui est le cas. Vous avez tout à fait raison, répond Claude MARTIN, et il ne faut pas se laisser égarer par l'excès de nos divergences.

Claude MARTIN remercie à nouveau le président et l'académie de l'invitation qui lui a été faite et salue la mémoire d'un illustre homonyme, le major Claude MARTIN, auquel rien ne le lie sinon une grande admiration.

La séance est levée à 16 heures.

Nathalie FOURNIER
Laurent THIROUIN